



L'admission dans l'établissement

L'admission des enfants n'est envisageable qu'en fonction des places disponibles.

Le processus d'admission est initié par la famille et après l'orientation prononcée par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). L'enfant et ses parents rencontrent la direction et l'équipe médicale ; un stage de trois jours est alors proposé à l'issu duquel l'équipe pluridisciplinaire se concerte afin de déterminer la pertinence de l'accueil de l'enfant.

C'est à la fin de ce processus que la direction peut prononcer l'admission au SESSAD 1 « Le Pré d'Orient ».



50 ans d'expérience au service des personnes en situation de handicap

L'Association pour l'Insertion l'Éducation et les Soins (AIES) est un organisme gestionnaire coordonnant le travail de concertation et de cohésion avec les établissements et les instances administratives, financières ou institutionnelles.

L'Association IES a pour principales missions de :

- Développer des actions d'éducation, de soins, d'aide et de soutien, d'insertion scolaire, sociale et professionnelle auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap.
- Venir en aide par l'information aux personnes en situation de handicap, leurs familles ou leurs représentants légaux.
- Mener avec d'autres partenaires, des recherches et des projets concourant à la lutte contre l'isolement et l'exclusion des personnes dans le secteur médico-social.
- Gérer les établissements ou services que l'association a créés, et ceux qui lui sont confiés par cession ou par convention de gestion.
- Informer et sensibiliser le public sur les problèmes du handicap, de l'isolement et de l'exclusion.



Accueil

Le SESSAD 1 « Le Pré d'Orient » est ouvert généralement 206 jours dans l'année. Un calendrier semestriel est remis à la famille ; celui-ci est au plus proche des vacances scolaires, à l'exception de quelques dates comme la Toussaint, en février et en juillet. Les enfants sont accueillis selon les horaires suivants :

Lundi - Mardi **13h00 à 15h45**

Mercredi **09h00 à 11h30**

Jeudi **13h00 à 15h45**

Vendredi **09h00 à 11h30**

Les enfants déjeunent donc soit à l'école ou à leur domicile.

Le transport est assuré par des véhicules de l'établissement ou des taxis. Pour de courts trajets, il arrive parfois que l'accompagnement soit assuré par des parents ou des éducateurs.



Coordinnées



SESSAD 1 « Le Pré d'Orient »
24, rue du Maréchal Joffre - 78000 Versailles



01 30 83 28 05



sessad1.predorient@association-ies.fr



Bus : Phébus de Versailles

[Gare des Chantiers > Satory Parc d'Activités]
K ou BAK Arrêt Lycée Jules Ferry

[Gare Rive Gauche > Satory]
E ou A ou K Arrêt Lycée Jules Ferry

[Gare Rive Droite > Satory]
A Arrêt Lycée Jules Ferry

Bus : SQYBUS

[Voisins le Bretonneux - Chamfleury > Gare Rive Gauche]
439 ou 440 Arrêt Lycée Jules Ferry



“ Préserver l'enfant d'une possible stigmatisation... ”

Le Pré d'Orient

SESSAD 1 Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile



SESSAD 1 Le Pré d'Orient



Un lieu d'accueil

Le SESSAD 1 « Le Pré d'Orient » est un service de soins « à domicile » : le domicile étant défini comme tous les lieux sociaux de l'enfant, à l'exception du domicile des parents ; cet espace est donc un lieu d'échanges, de paroles et d'écoute supplémentaires.

Le service accueille 18 jeunes enfants de 2 à 12 ans ayant des difficultés et présentés comme « déficients intellectuels », pour lesquels un accompagnement approprié est nécessaire à leur évolution.

L'équipe pluridisciplinaire met ainsi en place un travail précoce auprès des jeunes enfants, tout en maintenant leur inscription dans leurs lieux sociaux tels que : halte-garderie, crèche, maternelle, etc.

Ce lieu d'accueil est agréé par l'agence régionale de santé (ARS), conventionné par la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). L'établissement évolue dans un cadre légal fixé par les lois 2002-2 et 2005, ainsi que celle du 21 juillet 2009, connue sous la dénomination de loi HPST. Ce cadre légal est complété des annexes XXIV du décret n° 89-798 du 27 octobre 1989.



Un projet attentif

Au-delà d'être un relais d'autres structures, tant pour l'enfant que sa famille, le projet de l'équipe pluridisciplinaire consiste à préserver l'enfant de la stigmatisation pour lui permettre de construire son identité, de l'accompagner dans la prise de conscience de son potentiel et dans l'exploitation de ses capacités.



Le SESSAD 1 « Le Pré d'Orient » peut être l'un des tous premiers lieux de socialisation en collectivité, en accueillant l'enfant tel qu'il est, là où il en est. À partir de ce lieu spécifique est proposé un accompagnement éducatif et social, en association avec une démarche thérapeutique. Cette combinaison intègre toutes ces dimensions et permet ainsi un travail tant individuel que de groupe.

Développer un climat de confiance, en privilégiant la petite collectivité dans un cadre sécurisé, offre à l'enfant la possibilité d'un travail tant individuel que de socialisation. L'enfant est alors plus disponible aux différents apprentissages pour devenir autonome.



Une équipe pluridisciplinaire

Pour répondre à ces projets, le SESSAD 1 « Le Pré d'Orient » s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, dont la mission est d'offrir un accompagnement approprié prenant en compte l'histoire de chaque enfant, leur potentialité et l'écoute de leur entourage. Cette équipe s'organise en quatre services :

Direction et administration

- Une directrice de pôle
- Un chef de service
- Une secrétaire

Services généraux

- Un agent technique en charge de l'entretien de l'établissement
- Un agent technique principalement chargé des transports

Éducatif

- Une éducatrice spécialisée
- Une éducatrice de jeunes enfants

Médical et paramédical

- Un médecin psychiatre
- Un psychologue



Le lien avec la famille

Le travail engagé ensemble tout au long de l'année, implique des rencontres régulières avec les parents. Lors de ces réunions d'informations, d'échanges et d'expression avec les familles, sont également abordés les projets individualisés d'accompagnement ; ceux-ci étant toujours construits avec l'enfant et ses parents, sous la responsabilité de la direction.



Et après... ?

En proposant à l'enfant et ses parents différentes possibilités, le SESSAD 1 « Le Pré d'Orient » s'inscrit dans une démarche continue d'accompagnement : Poursuite de la prise en charge dans une structure associée, mise en place d'un suivi thérapeutique, orientation vers un établissement spécialisé, etc.

